

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Esther Quiriconi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2023
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 3

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	4
Contre :	7
Abstentions :	9
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi
Prénom : Esther
Signé le: 28/11/2022 11:50:51

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Esther Quiriconi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Saintes , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Saintes : Le conseil d'administration vote le budget pour le voyage à Saintes du 6 au 7 avril 2022 pour les élèves latinistes volontaires avec une participation des familles de 95 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi
Prénom : Esther
Signé le: 28/11/2022 11:55:14

Intitulé du voyage **voyage au pays des santons**

Les 6 et 7 avril 2023

Budget prévisionnel

Conseil d'administration du

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

Nombre de participants : 38
Élèves : 35
Accompagnateurs : 3
Coût/ participant : 95,17 €

Elèves latinistes des différents niveau

Tarif élèves : 95,00 €
Coût accompagnateurs : 285,50 €

RECETTES

RECETTES	
Participation des familles	
Participation des familles	3 325,00 €
Aides et subventions	
Éducation nationale	
Région	
Département	
Autres (à préciser)	
Dons	
Foyer socio-éducatif/ Maison des lycéens	
Autres (à préciser)	
Ressources propres	
Budget de l'établissement	291,30 €
Fonds de roulement	
Autres (à préciser)	
TOTAL	3 616,30 €

DÉPENSES

DÉPENSES	
Transport/ voyageur	
Transports bus pour les 2 jours	1 539,00 €
Repas et hébergement	
hébergement (nuitée du 6 au 7 avril + petit déjeuner du 7 avril + piq niq midi du 7 avril / nb le 6 avril piq niq fourni collège)	1 598,30 €
Visites	
ville de saintes / visite parcours "mediolanum, Saintes antique" avec musée	181,50 €
barzan moulin du Fâ	297,50 €
Divers (à préciser)	
TOTAL	3 616,30 €

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Esther Quiriconi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de collaboration entre le collège de Bellevigny et Le Campus des Métiers et des Qualifications Nautisme Pays de la Loire, dont l'établissement support est le Lycée des Métiers Eric Tabarly - Les Sables d'Olonne.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi
Prénom : Esther
Signé le: 28/11/2022 11:55:17



**CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS**

Nautisme
Pays de la Loire

Convention de collaboration

Entre

Le Campus des Métiers et des Qualifications Nautisme Pays de la Loire, dont l'établissement support est le Lycée des Métiers Eric Tabarly 3 rue Eric Tabarly Olonne sur Mer 85100 Les Sables d'Olonne représenté par Monsieur Bertrand Tallon.

Et

Le Collège Antoine de Saint-Exupéry – 13 avenue de l'Europe – 85170 BELLEVIGNY. 02 51 41 04 04.
ce.0851435y@ac-nantes.fr représenté par Madame Quiriconi Principale de l'établissement.

Article 1 : Le campus apporte son soutien et sa collaboration dans la première mise en place du BIMER au sein du collège.

Fait aux Sables d'Olonne, le

Pour le campus

Pour le collège

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Esther Quiriconi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Munich , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Munich : Le conseil d'administration vote le budget pour l'appariement à Munich comprenant le séjour des élèves germanistes de 3ème et 4ème volontaires du 22 au 29 mars 2023, et l'accueil des élèves allemands dans les familles françaises du 6 au 13 mai 2023, avec une participation des familles de 260 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Intitulé du voyage **APPARIEMENT MUNICH**

DU 22 AU 29 MARS 2023 ELEVES Français à Munich
du 6 au 13 mai 2023 Eleves Allemands ici

Budget prévisionnel

Conseil d'administration du

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

Nombre de participants : 22
 Élèves : 20
 Accompagnateurs : 2
 Coût/ participant : 260,00 €

Tarif élèves : 260,00 €
 Coût accompagnateurs : 520,00 €

RECETTES

Participation des familles	
Participation des familles	5 200,00 €
Aides et subventions	
Éducation nationale	
Région	
Département	
Autres (à préciser)	
Dons	
Foyer socio-éducatif/ Maison des lycéens	
Autres (à préciser)	
Ressources propres	
Budget de l'établissement	520,00 €
Fonds de roulement	
Autres (à préciser)	
TOTAL	5 720,00 €

DÉPENSES

Transport/ voyageur	
TRAIN France /Allemagne	3 544,80 €
Repas et hébergement dans les familles	
Visites	
excursion La Roche/Yon Les Sables d'olonne	1 150,00 €
Divers (à préciser)	
adhésion mije	54,00 €
divers frais et activités liés au voyage	971,20 €
TOTAL	5 720,00 €

=

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : charges communes 2023

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Esther Quiriconi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :
taux de participation aux charges communes pour l'année civile 2023 à 18 %.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi
Prénom : Esther
Signé le: 28/11/2022 11:55:22

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admission en non-valeur

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Esther Quiriconi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

l'admission en non-valeur de 3 créances de demi-pension insolubles pour un montant total de 306,96 € en portant cette somme en non-valeur.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Instances du CA 2022-2023

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 15
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/11/2022
Réuni le : 24/11/2022
Sous la présidence de : Esther Quiriconi
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration vote

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

la composition des différentes instances du conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi
Prénom : Esther
Signé le: 28/11/2022 11:55:31

COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE
Année scolaire 2022-2023

4 membres de droit

La cheffe d'établissement	- Mme TINI-QUIRICONI Esther
Le chef d'établissement adjoint	- M. ASARO Christophe
La Gestionnaire	- Mme GIRAUDEAU Delphine
1 représentant de la collectivité de rattachement	- Mme HERMOUET Mireille

4 représentants des personnels

3 personnels enseignants, éducation	<u>titulaires</u> - BRAUD François - BERNIER Stéphanie - PELLETIER Jonathan	<u>suppléants</u> - MARTINEAU Sylvanie - FARDIN Pascale - GAUVRIT Landry -
1 personnel ATOSS / ATT	- BRETHOME Nadia	

4 représentants des usagers

3 représentants des parents d'élèves

<u>titulaires</u>	<u>suppléants</u>
- BAFFREAU-ESNARD Sylvia	- AKASBI Khalil
- DARTOIS Maxime	-
- DEMORAND Nathalie	-

1 représentant des élèves

<u>titulaire</u>	<u>suppléant</u>
- PARIS Loane	- NORMAND Tyany

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE
Année scolaire 2022-2023

4 membres de droit

La cheffe d'établissement	- Mme TINI-QUIRICONI Esther
le chef d'établissement adjoint	- M. ASARO Christophe
La Gestionnaire	- Mme GIRAUDEAU Delphine
1 C.P.E.	- Mme LEGOUINI-HENRY Nadine

5 représentants des personnels

4 personnels enseignants, éducation	<u>titulaires</u> - RENAUD Valérie - ANNEREAU Nathalie - PELLETIER Jonathan - COUDRIER Éric	<u>suppléants</u> - SIMONNET Elsa - MENARD Marie-Noëlle - ROGGE-SOLTI Edit -
1 personnel non enseignant	- LAIDET Sandrine	- GAUVRIT Landry

5 représentants des usagers

3 représentants des parents d'élèves

<u>titulaires</u> - DEMORAND Nathalie - AKASBI Khalil - BAFFREAU-ESNARD Sylvia	<u>suppléants</u> - DARTOIS Maxime - DEMA Angélique - HOAREAU Solène
---	---

2 représentants des élèves

<u>titulaires</u> - BEILLEVAIRE Aaron - NORMAND Tyany	<u>suppléants</u> - TESSIER Mia - PARIS Loane
---	---

Commission Hygiène et Sécurité

Principale : Mme TINI-QUIRICONI Esther
 Principal - Adjoint : M. ASARO Christophe
 Gestionnaire : Mme GIRAUDEAU Delphine
 Conseillère Principale d'Education : Mme LEGOUINI-HENRY Nadine

Infirmière scolaire : Mme RIVET Catherine
 Médecin de l'éducation nationale : Dr LOGEAIS Stéphanie
 Médecin de prévention : Dr PALLARDY Carine
 Représentant du Conseil Départemental : Mme HERMOUET Mireille
 Assistant de prévention : M. GAUVRIT Landry

Personnels enseignants : 2

titulaires	suppléants
- BRAUD François	- JOURDAN Frédérique
- FARDIN Pascale	- BERNIER Stéphanie

Personnel non enseignant : 1 (2 si effectif > 600)

-
-

Parents d'élève : 2

titulaires	suppléants
- AKASBI Khalil	-
- DARTOIS Maxime	-

Élèves : 2

titulaires	suppléants
- AKASBI Yasmine	-
- BEILLEVAIRE Aaron	-

Invités

- Préventionniste du Conseil Départemental Vendée
 - SDIS Vendée
 - Gendarmerie du Poiré sur vie

Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement

Chef d'établissement : Mme TINI-QUIRICONI Esther
Chef d'établissement adjoint : M. ASARO Christophe
Gestionnaire : Mme GIRAUDEAU Delphine
Conseillère Principale d'Education : Mme LEGOUINI-HENRY Nadine

Personnel social et/ou de santé

- Mme LENNON Gwénaëlle
- Mme RIVET Catherine

Personnels :

- FARDIN Pascale
- RENAUD Valérie
- PLANE François

Parents

- AKASBI Khalis
- DEMORAND Nathalie
- DARTOIS Maxime
- BEDHOMME Raphaël
- BRUGNEAUX Amandine

Élèves

- BEILLEVAIRE Aaron
- PARIS Loane
- AKABI Yasmine

Autres :

-
- gendarmerie du Poiré sur Vie

COMPOSITION DE LA COMMISSION EDUCATIVE
ANNEE SCOLAIRE 2022-2023
Cf. règlement intérieur

Présidence : Principal ou Principal-Adjoint
Principale : Mme TINI-QUIRICONI Esther
Principal-Adjoint : M. ASARO Christophe
Conseillère Principale d'Éducation : Mme LEGOUINI-HENRY Nadine
Gestionnaire : Mme GIRAUDEAU Delphine

2 professeurs titulaires ou suppléants du conseil d'administration :

Titulaires – M. PELLETIER Jonathan
- M. BRAUD François

Suppléants : - Mme MENARD Marie-Noëlle
- Mme BERNIER Stéphanie

1 parent d'élève titulaire ou suppléant du conseil d'administration :

Titulaire : - DARTOIS Maxime
Suppléant : - DEMA Angélique

Sont associées en tant que de besoin toutes personnes permettant de mieux appréhender la situation de l'élève concerné :

Professeur principal de la classe

Professeur (s) ou personnel (s) concerné (s)

Délégués de la classe titulaires ou suppléants si titulaires indisponibles ou convoqués devant la commission éducative

Délégués parents de la classe

COMMISSION RESTAURATION

- Principale : Mme TINI-QUIRICONI Esther
- Principal-Adjoint : M. ASARO Christophe
- Gestionnaire : Mme GIRAUDEAU Delphine
- Secrétaire de Gestion : Madame RICOLLEAU Elisabeth
- Equipe de cuisine (M. BROCHARD Sylvain, M. DEGLANE Jean-Paul, Mme GANNERY Florence, Mme COLLET Marie-Hélène)
- CPE : Mme LEGOUINI-HENRY Nadine

- 2 représentants des commensaux déjeunant régulièrement au self (enseignants, vie scolaire, administration)

- M. PLANE

-

- Infirmière : Mme RIVET Catherine

- Médecin scolaire :

- Diététicienne Conseil Général de la Vendée : Mme CAPDEVILLE

- 2 représentants des parents

Titulaires :

- DEMA Angélique

- DARTOIS Maxime

Suppléants :

-

-

- représentants des élèves :

Titulaires :

- AKASBI Yasmine

- PARIS Loane

- BEILLEVAIRE Aaron

Suppléants :

-

+ 4 éco-délégués

COMMISSION FOURNITURES SCOLAIRES

- Membres du personnel : Mme Quiriconi, Mme Giraudeau, coordonnateur de discipline

- Parents : DARTOIS Maxime, BONNAUD Alexandra, DEMORAND Nathalie, AKASBI Khalil, BAFFREAU-ESNARD Sylvia, DEMYTTENAERE Valérie, DEMA Angélique, SEGUIN Frédéric

- Elèves titulaires élus au CA

Informations complémentaires

Commission d'attribution des fonds sociaux :

- Mme TINI-QUIRICONI Esther
- M. ASARO Christophe
- Mme GIRAUDEAU Delphine
- Mme LENNON Gwénaëlle
- Mme LEGOUINI-HENRY Nadine

Participation des parents :

F.S.E. :

- DARTOIS Maxime

Association Sportive :

- AKASBI Khalil

Conseil de Vie Collégienne

-
-

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration à la Commission permanente

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2022

Réuni le : 24/11/2022

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L421-4, R.421-20, R.421-22, R.421-41

Le conseil d'administration délègue ses attributions à la commission permanente.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration décide de créer une commission permanente à laquelle est déléguée la compétence 12° de l'article R. 421-20 du code de l'Éducation (version en vigueur au 23 novembre 2021).

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi

Prénom : Esther

Signé le: 28/11/2022 11:55:34

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2022

Réuni le : 24/11/2022

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Brest , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Brest : Le conseil d'administration approuve le budget du voyage à Brest pour les élèves volontaires de la Classe Défense et Sécurité Globales du 27 au 31 mars 2023, avec une participation des familles de 212 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Intitulé du voyage **Classe Défense / Brest**

du 27 mars au 31 mars 2023

Budget prévisionnel

Conseil d'administration du

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

Nombre de participants : 31
Élèves : 29
Accompagnateurs : 2
Coût/ participant : 252,23 €

Élèves de la classe 3ème D Défense et Sécurité Globale

Tarif élèves : 212,00 €
Coût accompagnateurs : 504,45 €

RECETTES

RECETTES	
Participation des familles	
Participation des familles	6 148,00 €
Aides et subventions	
Éducation nationale	
Région	
Département	
Autres (à préciser)	
ministère des armées	400,00 €
Dons	
Foyer socio-éducatif/ Maison des lycéens	774,09 €
Autres (à préciser)	
Ressources propres	
Budget de l'établissement	496,91 €
Fonds de roulement	
Autres (à préciser)	
TOTAL	7 819,00 €

DÉPENSES

DÉPENSES	
Transport/ voyageur	
Transports bus pour la semaine	3 649,00 €
(tarif révisable en cas d'augmentation majeure et significative du baril de pétrole)	
Repas et hébergement	
hébergement nuitée + petit déjeuner	2 920,00 €
(plq niq du lundi midi collège)	
autres repas du séjour	1 100,00 €
Visites	
Océanopolis / visite devrait pouvoir s'intégrer dans ADAGE pour un total de 537,00 €	
musée résistance bretonne	150,00 €
Divers (à préciser)	
visite sémaphore Chemoulin, snsm Pornichet	- €
bases navales et aéronavales	- €
ceclant rayonnement	- €
visites ministère des armées gratuites	- €
TOTAL	7 819,00 €

0851435Y
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANTOINE DE ST EXUPERY
13 AVENUE DE L EUROPE
85170 BELLEVIGNY
Tel : 0251410404

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 18
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/11/2022

Réuni le : 24/11/2022

Sous la présidence de : Esther Quiriconi

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à St Jean de Monts , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voile : Le Conseil d'Administration approuve le budget des sorties voile en juin 2023 pour les élèves de 6èmes volontaires, avec une participation des familles de 12 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Quiriconi

Prénom : Esther

Signé le: 28/11/2022 11:55:40

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Intitulé du voyage **Sortie voile 2023**

juin-23

Budget prévisionnel

Conseil d'administration du

JEUDI 24 NOVEMBRE 2022

Nombre de participants : 150
 Élèves : 145
 Accompagnateurs : 5
 Coût/ participant : 23,33 €

Elèves de 6ème
 Tarif élèves : 12,00 €
 Coût accompagnateurs : 116,67 €

RECETTES	
Participation des familles	
Participation des familles	1 740,00 €
Aides et subventions	
Éducation nationale	
Région	
Département	
Autres (à préciser)	
Dons	
Foyer socio-éducatif/ Maison des lycéens	
Autres (à préciser)	
Ressources propres	
Budget de l'établissement	1 760,00 €
Fonds de roulement	
Autres (à préciser)	
TOTAL	3 500,00 €

DÉPENSES	
Transport/ voyageur	
Transports bus	1 200,00 €
Repas et hébergement	
ACTIVITE VOILE BASE NAUTIQUE ST JEAN DE MONTS	2 300,00 €
Visites	
Divers (à préciser)	
TOTAL	3 500,00 €

=